

peu les désagréments entraînés par cette décision. On n'a pas donné suite aux suggestions en faveur d'un index des auteurs, car contrairement à la période couverte par les volumes antérieurs, la prise de décisions était devenue si diffuse que l'index n'aurait servi à rien. Sur la majorité des questions, le sous-secrétaire s'est contenté de parapher les mémorandums, projets ou télégrammes et, à l'occasion, de faire une inscription en marge qui a été reproduite avec le document concerné.

La tâche du lecteur sera plus facile s'il se rappelle quelques-unes des pratiques de base utilisées dans la reproduction des documents. Lorsqu'il existait plusieurs copies ou projets du même document, on a choisi de reproduire, après les vérifications nécessaires, le texte le plus authentique et le plus complet qui semble avoir été utilisé lors des séances d'information, des négociations et de la prise de décision finale. Tous les documents sont publiés dans la langue originale. Les variations normales d'orthographe n'ont pas été modifiées mais les erreurs typographiques et les erreurs d'orthographe des noms propres et des lieux ont été corrigées. Les additions au texte original ont été mises entre crochets et les omissions sont indiquées par des points de suspension (...). Dans les cas où seulement des parties d'un document sont reproduites, le mot «Extraits» figure dans l'en-tête. Lorsqu'il s'agit de longs documents comme des commentaires ou des rapports, les pages d'où sont tirés les extraits sont indiquées à la fin de chacun. Les astérisques dans le texte renvoient le lecteur aux notes du document original, tandis que les notes rédactionnelles sont numérotées. Un dague (†) à la fin d'une référence à un document (par exemple, My ATOM 84†, Telegram 35 of July 8†) indique que le document n'est pas reproduit dans ce volume. La sélection des documents pour les volumes consacrés à la période 1944-1945 n'étant pas achevée au moment de la publication de ce volume, le lecteur ne trouvera pas de renvois à ces volumes lorsque des documents de cette période sont mentionnés dans les documents reproduits ici.

Pour gagner de l'espace et éliminer toute répétition inutile, on a utilisé dans certains cas des titres normalisés plus courts. On a identifié la direction sans citer le nom du Ministère dans les en-têtes des documents qui proviennent d'une direction du ministère des Affaires extérieures ou y sont adressés. On trouvera dans l'organigramme de l'administration centrale du Ministère au début du volume une liste des personnes faisant partie des différentes directions. Les en-têtes des documents en provenance ou à destination des délégations du Canada à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies sont raccourcis ainsi, délégation à l'Assemblée générale des Nations Unies, bien que le Canada ait été représenté par des délégations différentes aux deux parties de la première session. La date du document devrait suffire pour indiquer la partie de la session en question et on a annexé la liste des membres des deux délégations pour consultation (voir Appendice A). Les membres des délégations canadiennes qui ont participé aux autres réunions internationales de 1946 sont indiqués dans le *Rapport annuel du secrétaire d'État aux Affaires extérieures* de 1946. On doit noter que les délégations